



Mardi 8 septembre 2026

Projet Agro-Environnemental et Climatique / PAEC Une matinée en alpage - au plateau de Loëx à Taninges - pour comprendre et échanger sur le maintien de l'agropastoralisme et la préservation de la biodiversité

En fin de semaine dernière à Taninges, élus, agriculteurs, propriétaires fonciers, services d'appui à l'agriculture, associations environnementales et techniciens des collectivités locales se sont retrouvés sur un alpage du plateau de Loëx exploité par le GAEC des Croës Canailles. Ce type de rencontre, organisé occasionnellement sur l'un des trois territoires concernés par le PAEC (Pays du Mont-Blanc, Montagnes du Giffre et Vallée de Chamonix Mont-Blanc), vise à valoriser l'engagement concret des agriculteurs et échanger sur la complémentarité des actions menées en montagne.

Depuis 2023, le PAEC, mis en œuvre localement, permet aux agriculteurs volontaires et éligibles d'adopter sur cinq ans, des pratiques respectueuses de l'environnement sur leurs surfaces exploitées situées en zones naturelles reconnues. En contrepartie, ils bénéficient d'un appui technique et d'aides financières de l'Union Européenne (en lien avec la Politique Agricole Commune), de l'Etat et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Une manière de soutenir concrètement une agriculture de montagne durable, garante de la préservation des paysages et de la biodiversité.

Des mesures
pour concilier agriculture
et environnement

Sous l'impulsion des trois communautés de communes, avec l'appui de la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, de la Société d'Economie Alpestre (SEA) de la Haute-Savoie et du Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie (Asters), une phase d'information et d'accompagnement a été menée entre 2023 et 2024 auprès des agriculteurs. Aujourd'hui, cinquante-neuf structures agricoles (exploitations agricoles ou groupements pastoraux) se sont engagées représentant plus de 4 300 hectares, en alpage comme en vallée. Chaque exploitant a bénéficié d'un diagnostic, d'un plan de gestion et d'une formation financée par l'Etat, l'Agence de l'Eau, les collectivités et une participation des éleveurs. A mi-parcours de l'engagement, chaque agriculteur a également été contacté pour vérifier que tout se passait bien et que les engagements pouvaient être tenus. Concrètement, les mesures mises en place concernent notamment :

- La protection des certaines espèces sensibles (tétrasyre, lagopède, papillon Maculinea...),
- La préservation des milieux humides,
- Le maintien du milieu pastoral,
- L'adaptation des pratiques agricoles.

Le programme devrait permettre d'obtenir près de 1,85 millions d'euros d'aides publiques sur 5 ans.



Elus, agriculteurs et techniciens réunis autour de Gilles PEGUET, maire de Taninges et président de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, de René AMOUDRUZ, président de l'Association Foncière Pastorale (AFP) du plateau de Loëx et de Bruce FAVRE BONVIN, exploitant (GAEC Croës Canailles) sur l'alpage



PARTENAIRES
techniques et financiers



Restez en contact !



sur notre site internet :
www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :
www.facebook.com/montagnesdugiffre/



Une dynamique collective exemplaire sur le site du plateau de Loëx

Comme de nombreux autres sites de moyenne montagne, **le plateau de Loëx, situé sur les communes de Taninges, Verchaix et Les Gets, a connu un important déclin de l'activité sylvo-pastorale au cours des dernières décennies**. La diminution des pratiques agricoles, notamment du pâturage et des coupes d'affouage, a progressivement réduit la pression exercée sur la végétation et favorisé la recolonisation des espaces ouverts par la forêt et les ligneux. Aujourd'hui, la forêt couvre près de 70 % de la superficie du plateau de Loëx.

Situé à 1 500 m d'altitude, ce site est un espace naturel remarquable, protégé par un **Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope** (APPB) depuis 1994 et classé comme **site Natura 2000** avec un plan de gestion validé (dit Document d'Objectifs) depuis 2014. Le site est désigné au titre des Directives « Oiseaux » et « Habitats, faune et flore » et abrite de nombreux habitats et espèces d'intérêt communautaire - y compris prioritaires en termes de conservation.

Les alpages, également appelés **unités pastorales à fonction spécialisée d'estive**, constituent une composante essentielle du plateau de Loëx. **Ils participent à la mosaïque des paysages et des milieux et sont le lieu d'une biodiversité particulièrement riche dû aux zones humides qui se superposent aux parcelles pâturées**. Le maintien de pratiques pastorales adaptées contribue à préserver les zones humides et les espèces caractéristiques, en limitant leur embroussaillage, leur enrichissement, et leur fermeture progressive. Cela participe aussi à la prévention des risques d'incendie.

L'objectif n'est pas de retrouver les paysages et les pratiques agricoles des années 50-60 (où la forêt était bien moins présente), mais de rechercher un équilibre entre espaces forestiers et milieux ouverts, afin de préserver une diversité de paysages favorable à la biodiversité. **Le maintien d'une activité agricole - économiquement viable et pérenne - constitue aussi un enjeu central sur le territoire**.

Dans cette perspective, les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) et les plans de gestion permettent d'adapter les pratiques pastorales aux caractéristiques de chaque parcelle et de chaque milieu, en définissant notamment les modalités de pâturage les plus adaptées. **Cette gestion sur le plateau de Loëx contribue à limiter la fermeture des milieux, à préserver les alpages et leur biodiversité, tout en accompagnant le maintien d'une activité agricole durable sur le site**.

En parallèle une **Association Foncière Pastorale (AFP)** s'est créée en 2021, **avec l'appui administratif et technique de la Communauté de Communes et de la Société d'Economie Alpestre (SEA) de Haute-Savoie (SEA)**. La structure, actuellement présidée par René AMOUDRUZ, a permis de regrouper la majorité des propriétaires fonciers du secteur et ainsi faciliter l'exploitation agropastorale ou forestière, mais aussi réaliser des travaux d'aménagement et de réouverture des milieux.



Vue aérienne du **plateau de Loëx**. Au premier plan, la chapelle de Jacquicourt aux confins des trois communes (Taninges, Verchaix et Les Gets) à 1610m d'altitude



Présentation de la **mise en défens d'une tourbière**, sur l'une des parcelles pâturées par le troupeau de vaches d'Hérens de **Bruce FAVRE BONVIN**, exploitant (GAEC Croës Canailles)



Visite des travaux récemment réalisés par l'AFP du plateau de Loëx pour **améliorer l'alimentation en eau** des alpages du secteur



Restez en contact !



sur notre site internet :
www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :
www.facebook.com/montagnesdugiffre/

